

COMMUNE D'ALLAMAN

MODIFICATION DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION DU 17 JUIN 1977 créant :

- le plan partiel d'affectation "Au Dézaley Est"
- une zone à occuper par plan spécial

Approuvé par la Municipalité d'Allaman dans sa séance du 27 août 2007

Le Syndic :  Le Secrétaire : 
 Michel ERB  Guy MARMET



Soumis à l'enquête publique du 28 août au 26 septembre 2007

Le Syndic :  Le Secrétaire : 
 Michel ERB  Guy MARMET

Adopté par le Conseil Général d'Allaman dans sa séance du 28 avril 2008

Le Président :  Le Secrétaire : 
 Anton BUHLMANN  Anna-Christina WAIBEL

Approuvé préalablement par le Département compétent

Lausanne, le : - 5 NOV. 2008
 Le Chef du Département : 
 Jean-Claude MERMOUD 

Mis en vigueur le : - 5 NOV. 2008

GEA Vallotton et Chanard SA - architectes - urbanistes FSU - 28, Rue de Bourg - CH - 1003 Lausanne
 Groupe d'Etude en Aménagement du territoire - planification et mobilité urbaine - Tél. 021 310 01 40

0308 PPA v6_approbation_departement.mxd

Modification du PGA du 17 juin 1977

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION "Au Dézaley Est"

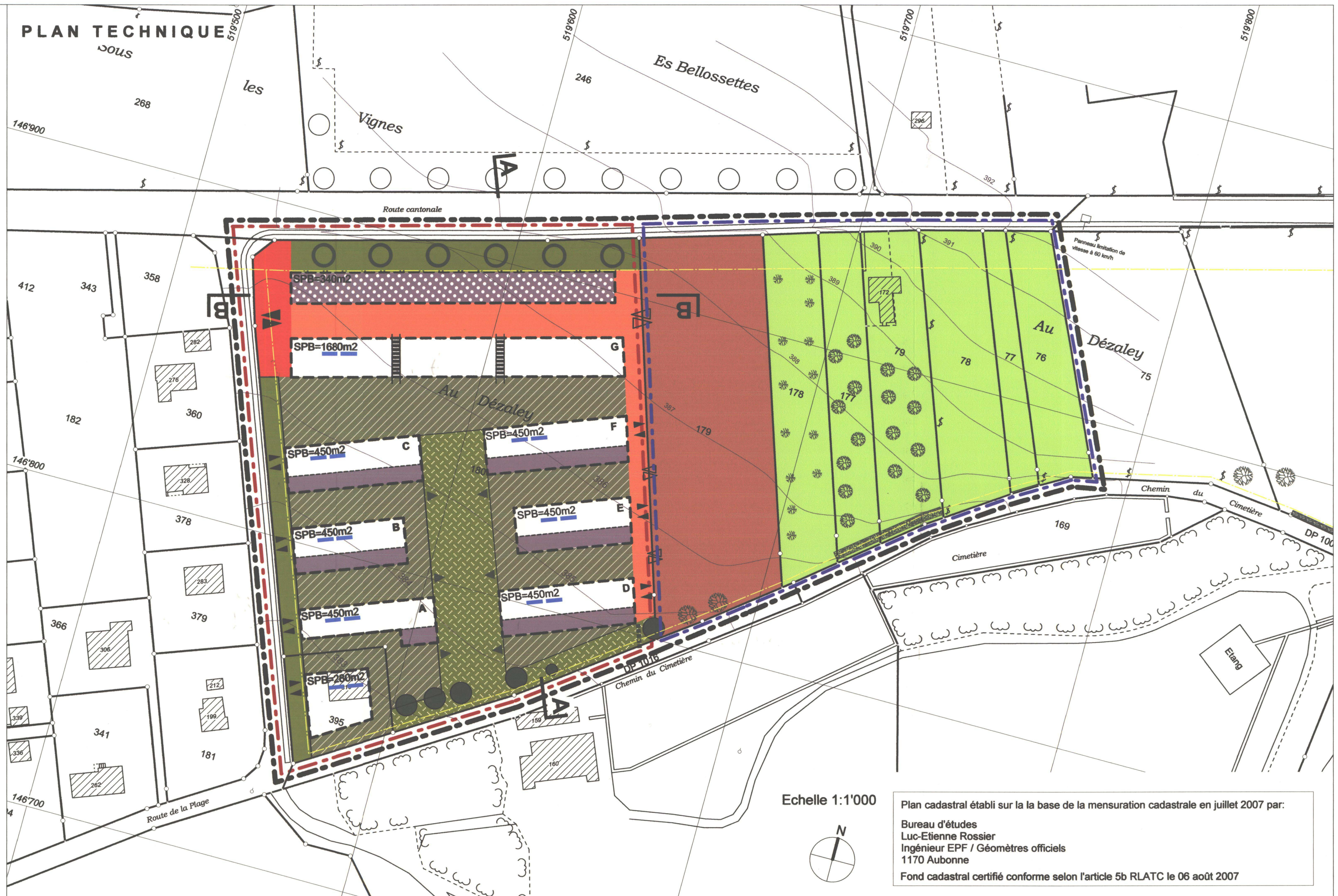
- Périmètre du plan partiel d'affectation
- Périmètre d'évolution des constructions
 - Champ d'évolution 1
 - Champ d'évolution 2
- Périmètre d'évolution des constructions secondaires
- Orientation principale des faîtes
- Interruption de contiguïté
- SPB Surface de plancher brute maximum
- Espace vert d'aménagement paysager
- Espace de prolongement de l'habitat
- Plantations existantes à conserver
- Plantations nouvelles
- Espace de dégagement
- Espace de circulation véhicules - piétons
- Espace d'accès
- Accès entrée / sortie du quartier
- Raccordement piéton au Chemin du Cimetière (public)
- Accès piéton (privé)
- Bâtiment existant
- Accès à prévoir pour le moyen / long terme
- Limite des constructions maintenue

ZONE A OCCUPER PAR PLAN SPECIAL

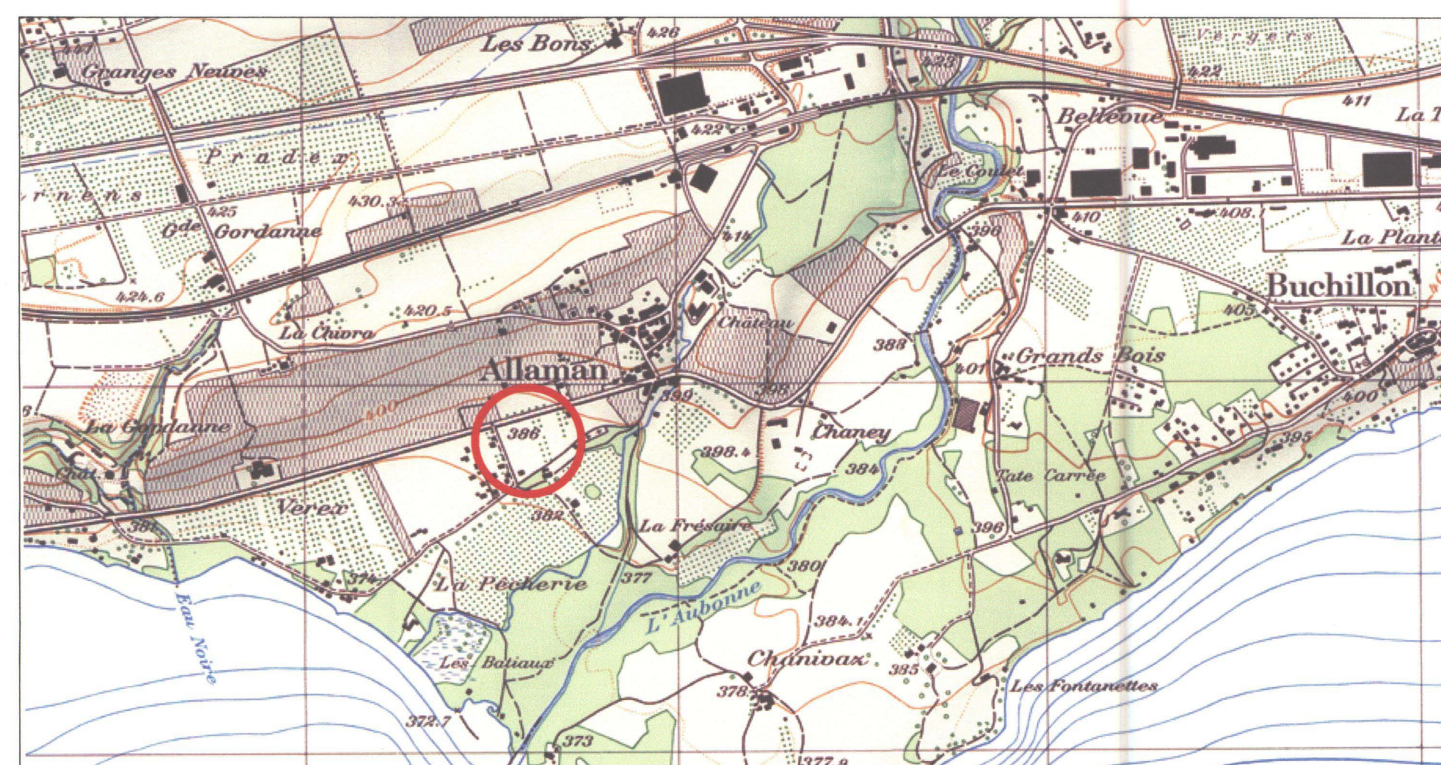
- Périmètre de la zone à occuper par plan spécial
- Zone d'habitation moyenne densité
- Zone agricole

A titre indicatif :

- Plantation existante
- Construction existante



SITUATION



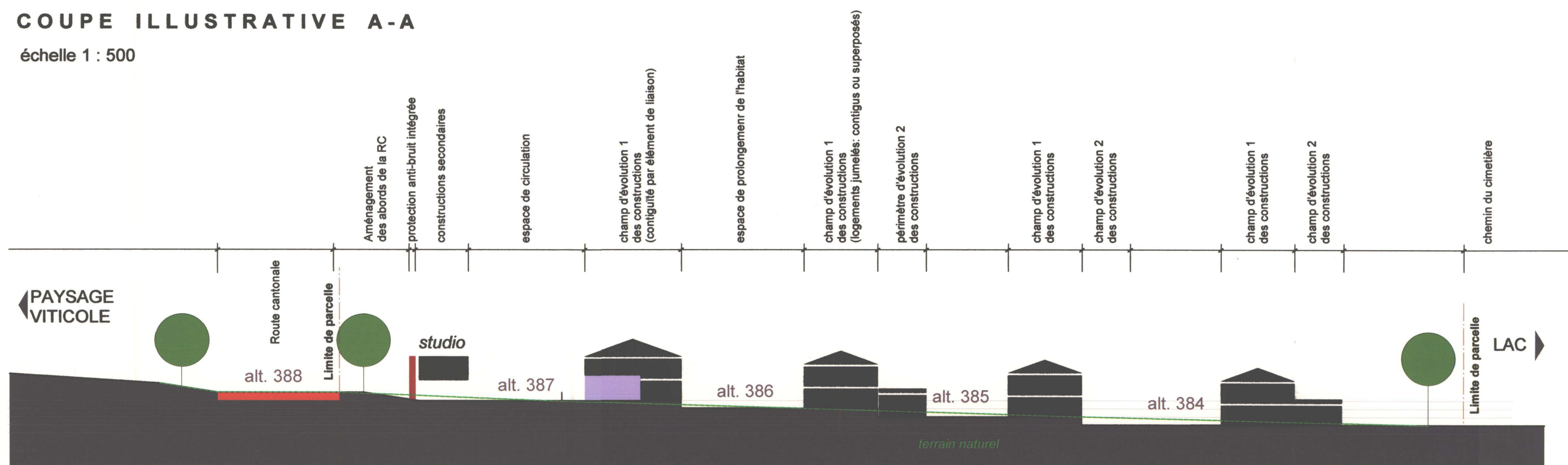
PROPRIETAIRES

SECTEUR I		
N° de parcelle	propriétaires	Surface de la parcelle
180	CAUDERAY, 3 enfants de Charles et Marthe CAUDERAY	15'851 m2
395	Charly et Denise BRUGGER	945 m2
TOTAL		16'796 m2

SECTEUR II		
N° de parcelle	propriétaires	Surface de la parcelle
76	Hoirie CAUDERAY	1'175 m2
77	Hoirie CAUDERAY	637 m2
78	Philippe CAUDERAY	1'729 m2
79	Claude Alain et Martine PROGIN	1'741 m2
177	Claude Alain et Martine PROGIN	1'306 m2
178	Hoirie CAUDERAY	1'824 m2
179	Micheline CAUDERAY	4'491 m2
TOTAL		12'903 m2

COUPE ILLUSTRATIVE A-A

échelle 1 : 500



COUPE ILLUSTRATIVE B-B

